

**RÈGLEMENT NUMÉRO 415-2025  
GRILLE DE TARIFICATION**

**SERVICE DES LOISIRS**

Les services rendus par la municipalité en matière de loisirs seront facturés de la manière prévue ci-dessous.

**Tarifs**

**1. LOCATION DE SALLES**

**A) Aréna**

- Loge multifonctionnelle Sans frais pour les organismes  
à but non lucratif ayant  
une place d'affaires à St-Pascal
- Hall d'entrée 75 \$ + frais de conciergerie

**B) Centre socioculturel**

		Résident <sup>1</sup>	Non-résident <sup>1</sup>	OBNL <sup>2</sup>	Tarification jeunesse <sup>3</sup>
Grande salle (A+B)	½ journée				
	Journée	275,00 \$	350,00 \$	250,00 \$ <sup>4</sup>	125,00 \$
Salle A (scène)	½ journée	90,00 \$	115,00 \$	85,00 \$	42,50 \$
	Journée	165,00 \$	200,00 \$	150,00 \$	75,00 \$
Salle B (près du rangement)	½ journée	90,00 \$	115,00 \$	85,00 \$	42,50 \$
	Journée	165,00 \$	200,00 \$	150,00 \$	75,00 \$
Salle de réunion polyvalente	½ journée	60,00 \$	75,00 \$	45,00 \$ <sup>5</sup>	22,50 \$ <sup>5</sup>
	Journée	100,00 \$	120,00 \$	80,00 \$ <sup>5</sup>	40,00 \$ <sup>5</sup>
Salle de visioconférence	½ journée	60,00 \$	75,00 \$	45,00 \$ <sup>5</sup>	22,50 \$ <sup>5</sup>
	Journée	100,00 \$	120,00 \$	80,00 \$ <sup>5</sup>	40,00 \$ <sup>5</sup>
Salle multifonctionnelle	½ journée	50,00 \$	70,00 \$	40,00 \$	20,00 \$
	Journée	90,00 \$	110,00 \$	75,00 \$	37,50 \$
Cuisine avec location de salle		Sans frais	100,00 \$	Sans frais	Sans frais
Cuisine sans location de salle		200,00 \$	250,00 \$	175,00 \$	87,50 \$

Note 1 : Le domicile du locataire ou le siège social de l'organisme/entreprise doit être situé sur le territoire de Saint-Pascal pour bénéficier de la tarification « Résident ».

Note 2 : La tarification OBNL s'applique aux organismes ayant leur siège social sur le territoire de Saint-Pascal ou offrant des services pouvant bénéficier à la population de Saint-Pascal.

Note 3 : La tarification jeunesse s'applique à des OBNL locaux ou des OBNL offrant des services à la jeunesse de Saint-Pascal, aux écoles primaire et secondaire de Saint-Pascal et au Centre de la petite enfance Pitatou.

Note 4 : Nonobstant la tarification prévue, Héma-Québec pourra utiliser sans frais, au besoin, la grande salle (A+B) pour des collectes de sang.

Note 5 : Les OBNL ayant leur siège social sur le territoire de Saint-Pascal ou offrant des services pouvant bénéficier à la population de Saint-Pascal, ainsi que les groupes assujettis à la tarification jeunesse pourront utiliser la salle de réunion polyvalente ou la salle de visioconférence sans frais pour tenir leurs réunions mensuelles, AGA, rencontres du conseil d'administration ou rencontres d'entraide.

Équipement et service disponibles	Tarif
Tables rondes	Inclus
Tables rectangulaires	Inclus
Tables bistro basses	Inclus
Nappes blanches en tissu (rondes, rondes bistro, rectangulaires) <sup>6</sup>	8 \$ / unité
Vaisselle (chaudrons, couverts)	Inclus
Réfrigérateur du bar	Inclus
Bar opéré par le locataire, sans équipement	Inclus
Bar opéré par le locataire, sans inventaire, avec équipement de la Ville	50 \$
Bar opéré par la Ville avec inventaire et personnel (2 personnes) <sup>7</sup>	50 \$ + 25 \$ / heure par personne (personnel) + 10 % (frais d'administration) <sup>8</sup>
Cafetière	Inclus
Téléviseur	Inclus
Projecteur/Écran	Inclus, mais technicien en sus 25 \$ / heure (minimum de 3 heures)
Système de sonorisation	
Éclairage (jeux de lumière)	
Vestiaire	Inclus
Agent de service à la clientèle <sup>9</sup>	75 \$ / heure (minimum de 3 heures) Pour les OBNL, 50 \$ / heure (minimum de 3 heures)
Frais de conciergerie	Inclus Si un entretien ménager supplémentaire est requis, des frais additionnels de 60 \$ / heure seront exigés
Autre équipement supplémentaire disponible sur location	Coût du fournisseur + 10 % (frais d'administration)

Note 6 : Les nappes louées seront vérifiées au retour de la location. Si une ou plusieurs nappes ont été endommagées (brûlure, déchirure, etc.), une facture au montant de 60 \$ par nappe sera exigée du locataire afin de défrayer les coûts de remplacement de la nappe.

Note 7 : Le prix des produits vendus au bar sont ceux affichés sur place.

Note 8 : Les pourboires versés au personnel demeurent la propriété de la Ville.

Note 9 : La Ville se réserve le droit de déterminer si l'événement nécessite un agent de service à la clientèle.

### C) Camp Richelieu

Demi-journée (8 h à 12 h 30 ou 12 h 30 à 17 h)	75 \$
8 h à 17 h	105 \$
17 h à 0 h	155 \$
8 h à 0 h	175 \$
2 jours complets	265 \$
Vaisselle	1 \$ / couvert
Frais de conciergerie	Inclus <sup>1</sup>

Note 1 : Si un entretien ménager supplémentaire est requis, des frais additionnels de 35 \$ / heure seront exigés.